

EN PREMIERE GÉNÉRALE

En **première générale**, depuis la dernière réforme, les mathématiques ne font pas partie du tronc commun. Ainsi, **un élève qui souhaite suivre un enseignement de mathématiques en première doit impérativement choisir la spécialité mathématiques.**

La Spé Maths

Cette spécialité est indispensable pour tout élève envisageant des études dans les sciences « dures » (biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique, ...), en médecine, en architecture ou en économie, mais également fortement conseillée dans les sciences sociales (psychologie, sociologie, ...), ou par exemple pour devenir professeur des écoles.

Attention !

- Il existe un enseignement scientifique dans le tronc commun de première, mais son contenu mathématique est clairement insuffisant pour la poursuite de la plupart des études mentionnées ci-dessus.
- Un élève n'ayant pas suivi la spécialité mathématiques en première ne peut pas suivre d'enseignement de mathématiques en terminale.
- La seule spécialité dont les notes seront prises en compte pour le contrôle continu du bac est celle abandonnée en fin de première.

EN TERMINALE GÉNÉRALE

En **terminale générale**, les mathématiques ne font pas partie du tronc commun.

Voici les différentes possibilités s'offrant à un élève **ayant suivi la spécialité mathématiques en première** :

Maths Complémentaires

Il peut **abandonner la spécialité mathématiques et suivre l'option mathématiques complémentaires** (3 heures). Cette option, évaluée pour le bac uniquement en contrôle continu, permet d'acquérir quelques bases en mathématiques qui peuvent s'avérer suffisantes pour des études **non scientifiques**. Elle est par ailleurs indispensable pour poursuivre en classe préparatoire économique même si la spécialité maths est très probablement préférable pour arriver bien préparé.

Attention ! L'option mathématiques complémentaires n'est pas envisageable en terminale si la spécialité mathématiques n'a pas été suivie en première.

La Spé Maths

Il peut **poursuivre la spécialité mathématiques** (6 heures), suite logique de la spécialité mathématiques de première. Cette spécialité est le minimum requis pour des études scientifiques. Elle est évaluée par une épreuve écrite de 4 heures au printemps de l'année de terminale, avec un coefficient 16. La spécialité mathématiques seule ne suffira cependant pas pour intégrer certaines classes préparatoires scientifiques, ou suivre sereinement une licence de mathématiques, car certaines notions utiles dans le supérieur n'y sont pas traitées.

La Spé Maths + Maths Expertes

Il peut **poursuivre la spécialité mathématiques et suivre en plus l'option mathématiques expertes** (6 heures + 3 heures) : ce cursus assure des bases complètes en mathématiques et permet d'envisager toute **poursuite d'études scientifiques**. Il s'adresse à des élèves ayant le goût des mathématiques. L'option mathématiques expertes, tout comme l'option mathématiques complémentaires, n'est évaluée qu'en contrôle continu.

Pas de Maths

Il peut aussi abandonner définitivement tout enseignement mathématique et conserver ses deux autres spécialités, après s'être assuré que celles-ci sont compatibles avec les études post-bac envisagées.